FAIRE UNE VENTE AVEC ETP





Faire une vente avec eTP

Dans les pages qui suivent seuls les éléments du dossier du client, concerné par les modifications liées à eTP, seront présentées.

Pour l'instant seuls les concentrateurs ACTIL, ALMERYS, MIP, TERCIANE et AG2R permettent la transmission numérique des données.

Certaines mutuelles gérées par ces concentrateurs ont signé des conventions avec ATOL avec des grilles de prix de verres « fermées ». (le prix des verres a été fixé et saisi dans AS2)

D'autres organismes laissent la possibilité à l'opticien d'appliquer ses prix habituels, se sont des grilles « ouvertes ».





Renseigner le dossier client

Accès : Dossier Client → onglet Régimes



Cliquez sur cette icône et	Infos Convention
vous donner les termes de la	CONVENTION ACTIL
convention.	Paramètres Equipements couverts : Lunettes et Lentilles Durée validité ordonnance: 36 mois Contient une grille tarifaire? ✓ Conditions hors grille? Conditions paraOptiques?
	Remise hors grille monture :Non Remise hors grille verre :Non Remise hors grille lentille :Non Message informatif
Les différents paramètres de la convention (équipements	
couverts, grille tarifaire,)	DCOT Obligatoire? Type de DCOT par defaut: ELECTRONIQUE
	Modes de gestion autorisés pour le DCOT : Electronique M Papier FAX Téléphone Portail M Nombre Max de DCOT par dossier: 3
/	Portail Web DCOT:
Les différents onglets	Libelle Obligatives Signe Original Ordonnance I I I Attestation RC I I I Attestation RO I I I
	AV
	LES OPT

Onglet Cotation

Cotation Prise En Charge Règlement Centres de Gestion					
DCOT Obligatoire? 🔲 Type de DCOT par défaut: ELEC	CTRONIQUE				
Modes de gestion autorisés pour le DCOT : Electronique 🗹 Papier	FAX Téléphone Portail				
Nombre Max de DCOT par dossier: Non spécifié					
Portail Web DCOT: www.almerys.com	ortail Web DCOT: www.almerys.com				
Pièces	Pièces justificatives				
Libelle	Obligatoire Signe Original				

Cela vous permet de visualiser les informations de cotation de la convention. On précise si la demande de cotation est obligatoire ou non, le type, le mode de gestion,....





Onglet Prise en Charge



Onglet Règlement

Ĩ	Cotation Prise En Charge Règlement Centres de Gestion							
	Mode d'envoi	C Electronique Courrier	OFax OTéléphone OPortail					
			Pièces justificative	s				
		Libelle	Obligatoire	Signe △	Original			
	I	Indique le mo règlement; dans o fait par	ode d'envoi du ce cas précis, il se courrier.					



Onglet Centre de gestion

Prise En Charge Regiement Control de destroit Prise En Charge ALMERYS CENTRE DE GESTION Infos: 98532001	Facturation ALMERYS CENTRE DE GESTION Infos: 98532001
Adresse 46 RUE DU RESSORT Complément	Adresse 46 RUE DU RESSORT Complément
CP 63967 Etranger Ville CLERMONT FERRAND CEDEX 9 Pays Ind. Tel: 0825826214 Fax:	CP 63967 Etranger Ville CLERMONT FERRAND CEDEX 9 Pays Ind. Tel: 0825826214 Fax:
Adresse et coordonnées d convention (pour la prise e	es centres de gestion de la en charge et la facturation)

IENS



Renseigner le dossier client

Accès : Dossier Client → onglet Régimes



Création d'un équipement avec eTP (1)

Accès : Onglet « Lunettes » > sous-onglet « Simulation Tiers-Payant »





Création d'un équipement avec eTP (2)

Accès : Onglet « Lunettes » → sous-onglet « Monture/Verres »



Création d'un équipement avec eTP (3)

Accès : Onglet « Lunettes » → sous-onglet « Monture/Verres »



Création d'un équipement avec eTP (4)

Accès : Onglet « Lunettes » → sous-onglet « Monture/Verres »



Dans le cadre de eTP, vous ne pouvez dupliquer que les corrections pour tout nouveau devis



Demande de Cotation

Accès : Onglet « Lunettes » → sous-onglet « monture et verres » Ou sous-onglet « Simulation Tiers Payant ».



Demande de PEC

Accès : Onglet « Lunettes » → sous-onglet « monture et verres » Ou sous-onglet « Simulation Tiers Payant ».



CONCLUSION

Concernant la demande de règlement et l'encaissement du eTP, voir plus haut, le chapitre dédié à la gestion du TP.

Pensez à décochez la case TP des devis non validés.

